
COMMISSION DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

COMMISSION RESTREINTE DU 11/12/2023

EXTRAIT DU PV DE LIGUE

CLASSEMENT DES INSTALLATIONS CONFIRMATION DE NIVEAU DE CLASSEMENT

EPONE – STADE DES AULNES 2 – NNI 782170102

Cette installation sportive est classée T5 SYN jusqu'au 09/11/2023. Installation visitée par M. LEDUC membre de la C.D.T.I.S. des Yvelines, le 28/11/2023.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau T5 SYN du 15/11/2023 et des documents transmis :

- Plan côté des vestiaires
- Plan de l'aire de jeu - Plan de masse
- Rapport de visite
- A.O.P.

Elle constate l'absence des tests in situ décennaux (date de mise à disposition : 09/11/2023 + 10 ans).

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en Niveau T5 SYN jusqu'au 09/11/2033 sous réserve de réception des tests in situ avant le 04/06/2023.

Dossier transmis à la F.F.F. pour confirmation du niveau de classement.

MANTES LA JOLIE – STADE JEAN PAUL DAVID 2 – NNI 783610102

La C.R.T.I.S. accuse bonne réception des tests insitu et transmet à la F.F.F. pour confirmation du niveau de classement.

POISSY – MARCEL CERDAN 3 – NNI 784980303

Cette installation sportive est classée T4 SYN jusqu'au 01/10/2023. Installation visitée par M. LEDUC membre de la C.D.T.I.S. des Yvelines, le 28/11/2023.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau T5 SYN du 28/11/2023 et des documents transmis :

- Plan de l'aire de jeu
- Plan de masse -
- Rapport de visite
- A.O.P.

Elle constate l'absence des tests in situ décennaux (date de mise à disposition : 07/04/2014 + 10 ans) ainsi qu'un plan côté des vestiaires.

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en Niveau T5 SYN jusqu'au 07/04/2034 sous réserve de réception des tests in situ avant le 04/06/2023.

Dossier transmis à la F.F.F. pour confirmation du niveau de classement.

POISSY – MARCEL CERDAN 4 – NNI 784980304

Cette installation sportive est classée T4 SYN jusqu'au 01/10/2023. Installation visitée par M. LEDUC membre de la C.D.T.I.S. des Yvelines, le 28/11/2023.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau T5 SYN du 28/11/2023 et des documents transmis :

- Plan de l'aire de jeu
- Plan de masse
- Rapport de visite
- A.O.P.

Elle constate l'absence des tests in situ décennaux (date de mise à disposition : 07/04/2014 + 10 ans) ainsi qu'un plan côté des vestiaires.

Elle constate aussi que le but droit est déformé et la hauteur est non conforme et demande qu'il soit mis aux normes avant la prochaine rencontre officielle.

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en Niveau T5 SYN jusqu'au 01/10/2033 sous réserve de réception des tests in situ avant le 04/06/2023.

Dossier transmis à la F.F.F. pour confirmation du niveau de classement

PORCHEVILLE – STADE MUNICIPAL 2 – NNI 785010102

Cette installation sportive est classée T6 ST jusqu'au 16/04/2023. Installation visitée par M. LEDUC membre de la C.D.T.I.S. des Yvelines, le 04/12/2023.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la mise en place d'une moquette synthétique et de la demande de classement du 04/12/2023 et des documents transmis :

- Plan de l'aire de jeu
- Plan des vestiaires
- Rapport de visite
- A.O.P.

Elle constate l'absence des tests insitu initiaux. Elle constate aussi une hauteur du but droit de 2,41m au lieu de 2,44m, à remettre en conformité avant la prochaine rencontre officielle.

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en Niveau T6 SYN jusqu' 'au 01/09/2033 sous réserve de réception des tests in situ avant le 04/06/2023